

Genre du véhicule Chariot de travail (vhc. spécial) *	Marque de fabrication H Y - M A C	Type 3 7 0	Fiche d'homologation No CH 5408 01
---	--------------------------------------	---------------	---------------------------------------

Constructeur HY-MAC LTD, Whitlock Works, Great Yeldham, Essex (GB)  
 Identification "Serial-Nr. ....-370" sur plaque du constructeur

Plaque constr. à gauche latéralement devant la cabine au-dessus orifice remplissage d'huile pour le système hydraulique  
 No du châssis id. au-dessus plaque du constructeur  
 Ident. du moteur "D" devant No du moteur, à droite, au centre en bas sur bloc-moteur  
 Importateur princ. INTERMAC AG, Ausstellungsstrasse 114, 8031 Zurich  
 Véhicule homologué Q41 Signes fixes dans code du type 370

**CHASSIS**

Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4  
 Direction hydrostatique avec assistance hydraulique  
 Transmission mécanique + boîte complémentaire route/terrain  
 Nombre de vitesses 2 x 3 = 6 Entraînement AR  
 Frein de service mécanique, disques dans bain d'huile, sur arbres du différentiel, frein indépendant sur chaque roue, 2 pédales avec verrouillage  
 Frein auxiliaire mécanique, disques sur arbre primaire  
 Frein d'arrêt id. frein auxiliaire  
 Ralentisseur -  
 Contrôle 2 circ. -

**MOTEUR**

Marque	FORD	Type	D
Construction	en ligne	Temps	4
Carburant	D	Position	avant
Refroidiss.	eau	Nombre cylindr.	3
Alésage	111,76	Course	111,76
Cylindrée	3282	CV-Impôt	16,75
Puissance en CV 60		à t/min	2200
Bruit	84	dB/A à t/min	2200
Silencieux	1 pot 360 x Ø 150 mm		
Mesure des gaz	Pacharach 3.0		
Déparasitage	-		

**CARROSSERIE**

tracteur avec pelle et excavatrice

Nombre de portes 1 Indic. vit. -  
 Ceintures sécurité - Rétroviseur à gauche + droite  
 Cale 1/400x300x230 Attelage -  
 Antivol -

	Poids		total
	avant	arrière	
Poids à vide	1700	5840	7540 **)
Charge utile			-
Poids total	1700	5840	7540
Garantie fabr.	2000	6000	8000
Dimens. pneus	12.0-18	16.9/14-30	(Variantes
Ply / atü	10/3,1	10/2,0	voir
Charge pour V max	4320	5900	remarques)
	30	20	

Nombre de places t 1 av. centre ar.

**DIMENSIONS**

Longueur	int. 6850	ext. 2160	Empattements	2160 /
Largeur	2360			/
Hauteur	3500	Voie av	1700	ar 1720
Porte à faux lat.	190	Voies av	-	
	av 2210	ar	-	
	ar 2480 *)	Braquage	g 12,8	d 13,2
Distance volant - vers l'avant du véhicule			3900 *)	

Garantie poids remarquable avec frein	-
Garantie poids remarquable sans frein	-
Garantie poids de l'ensemble	-
Poids remarquable testé	-
Vitesse maximale selon le constructeur	21 km/h
Vitesse maximale testée	20 +) km/h

EQUIPEMENT		§)
Feux de route	-	
Feux route compl.	-	
Feux de croisement	HELLA K 21037/21032	
Feux de position	A (E)	
Feux de brouillard	-	Feux rouges R (E)
Feux stop	S1 (E)	Feu de recul -
Clignoteurs	av latér. 4 (E)	1 ar 2a (E)
Catadioptrés	av	1 ar I (E)
Feux de gabarit	av	1 ar -
Avert. optique		Eclair. plaque 1/A gauche
Essuis-glace	1 balais	avec/ sans lave-glace
Avertisseurs	1/BOSCH CH 5 0301 03	( 90 ) dB/A
		( ) dB/A
		( ) dB/A

INDICATIONS pour le PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule	Chariot de travail (vhc. spécial)	
Marque et type	H Y - M A C 370	
Homologation		
No	CH	5108 01
Carrosserie	Tracteur avec pelle et excavatrice	
Places total	1	avant
Poids à vide	7540	Carburant D
Charge utile	-	CV-impôt 16,75
Poids total	7540	Cylindrée 3289

REMARQUES, MODIFICATIONS, CONDITIONS et INSCRIPTION dans le PERMIS DE CIRCULATION, page 4:

- \* ) Véhicule spécial: distance depuis le volant vers l'avant = 3900 mm; porte à faux AR = 2490 mm (dépasse 80 % de l'empattement)
- \*\* ) Poids y compris 240 kg de lest devant l'essieu avant
- + ) Vitesse max. : 20 km/h à 2200 t/min au moteur
- § ) Feux de croisement: hauteur admise pour raisons techniques

A noter dans le permis de circulation:

- surveillance par personne auxiliaire ou par bonne visibilité au moyen de 2 miroirs d'angles
- protection marquée jaune/noir sur les dents de la pelle et sur coude de l'excavatrice
- pièces intermédiaires en profil U pour bloquer les cylindres de la pelle
- l'excavatrice doit être disposée sur le droite du véhicule et assurée mécaniquement
- les feux amovibles doivent être montés: feux de gabarit et clignoteurs AV, feux rouges/stop/clignoteurs sur le côté droit
- les béquilles doivent être rentrées et assurées
- le lest de 240 kg devant l'essieu avant doit être monté
- 1 plomb sur butée de pleine charge et sur couvercle du boîtier de la pompe.

Lieu et date de l'homologation

Zurich, 15.1.74

HOMOLOGATION FEDERALE DES TYPES DE VEHICULES